

## MISSION PATRIMOINE 2023

### LOTO DU PATRIMOINE :

### L'AIDE ATTRIBUÉE AU MOULIN DE BARGEMON DÉVOILÉE

[www.fondation-patrimoine.org/80844](http://www.fondation-patrimoine.org/80844)



Association Moli d'Oli © Vincent Florcani

#### CONTACTS PRESSE

##### FONDATION DU PATRIMOINE

##### DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Christophe FAVRELLE

06 07 12 78 66

[christophe.favrelle@fondation-patrimoine.org](mailto:christophe.favrelle@fondation-patrimoine.org)

##### DÉLÉGATION PACA

07 88 25 74 22

[paca@fondation-patrimoine.org](mailto:paca@fondation-patrimoine.org)

World Trade Center, 2 rue Henri Barbusse

13001 Marseille

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Rejoignez-nous !

[facebook.com/fondation.patrimoine.provecealpescotedazur](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine.provecealpescotedazur)

[@fond\\_patrimoine](https://www.instagram.com/fond_patrimoine)

[@fond\\_patrimoine](https://www.twitter.com/fond_patrimoine)

[@fondationdupatrimoinepaca](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoinepaca)

##### ASSOCIATION MOLI D'OLI

07 83 09 64 23

[lemoulindebargemon@gmail.com](mailto:lemoulindebargemon@gmail.com)

731 chemin des moulins 83830 Bargemon

<https://www.lemoulindebargemon.com/>

**La Mission Patrimoine, portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le Ministère de la Culture et par la FDJ est heureuse d'annoncer qu'une aide de 250 000 € sera accordée au Moulin de Bargemon sélectionné en 2023 comme projet départemental du Var.**

Les sommes octroyées par la Mission Patrimoine viennent compléter les aides publiques et l'autofinancement pour atteindre la totalité du besoin de financement (dans la limite de 300 000 € par site).

La Fondation du patrimoine reversera cette aide aux porteurs de projet au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur présentation des factures.

## UN LIEU EMBLÉMATIQUE DE L'OLÉICULTURE PROVENÇALE

Seul survivant des sept moulins existants de ce village médiéval du Var, le moulin à huile et à ressence de Bargemon est un édifice daté du XVIII<sup>e</sup> siècle. Inscrit à l'inventaire de Prosper Mérimée en 1847, il est l'un des derniers moulins de Provence à conjuguer les activités d'extraction d'huile d'olive à la meule en pierre et de ressence.

## UN TÉMOIN DE L'HISTOIRE AGRICOLE ET ÉCONOMIQUE DU VAR

Le moulin du Pré-Conduit fait partie des très nombreux moulins qui jalonnaient jadis le canal des Usines. Village médiéval niché dans le haut Var, Bargemon fait partie de l'un des plus beaux sites pittoresques de la Dracénie. L'extraction de différents minéraux, la minoterie et l'oléiculture étaient les activités principales du village avec l'élevage et la culture céréalière.

## LA RESTAURATION ET LA RÉHABILITATION DU MOULIN DE BARGEMON

L'usure du temps a laissé son empreinte et endommagé, entre autres, la roue du moulin. Des travaux sont nécessaires pour restaurer la toiture, la façade et la meule en pierre, toujours en fonction, ainsi que les extérieurs, laissés à l'abandon. Les travaux de restauration sont estimés à plus de 350 000 €

L'association Moli d'Oli œuvre au quotidien depuis 2020 pour la réhabilitation du moulin. Après les travaux de restauration de ses intérieurs et extérieurs, le moulin de Bargemon, tout en conservant l'activité d'extraction de l'huile d'olive à la meule en pierre, sera transformé en musée vivant du patrimoine oléicole provençal. La remise en état de sa roue à aubes et de canaux hydrauliques extérieurs alimentés par l'eau de source permettra l'optimisation de son fonctionnement d'antan.

Des séances de formation et des stages pratiques sur l'oléiculture seront organisés à l'intention des propriétaires locaux d'oliviers. Des actions de promotion des produits oléicoles seront également développées. Un partenariat avec les établissements scolaires viendra compléter les différentes actions menées.



Association Moli d'Oli  
© Vincent Florcani

Pour soutenir ce projet un appel aux dons est lancé ! Il s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de ce projet patrimonial, mémoriel et historique. La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

- ▶ Faire un don en ligne : [www.fondation-patrimoine.org/80844](http://www.fondation-patrimoine.org/80844)
- ▶ Faire un don par chèque : adressez un chèque à l'ordre de la « FONDATION DU PATRIMOINE - MOULIN-OLEICOLE - BARGEMON », à l'adresse suivante : Fondation du patrimoine, World Trade Center, 2 rue Henri Barbusse - 13001 Marseille

## LA MISSION PATRIMOINE EN BREF

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le « Loto du patrimoine ». Les taxes prélevées sur ces jeux du patrimoine sont intégralement reversées au profit de la Fondation du patrimoine.

Un partenariat a été établi par une convention pluriannuelle entre la Fondation du patrimoine, le ministère de la Culture et FDJ, renouvelée en 2021 pour une durée de 4 ans, afin d'organiser cette opération originale, qui a suscité dès son lancement l'engouement des Français : près de 6 000 sites en péril ont ainsi été signalés sur la plateforme participative [www.missionbern.fr](http://www.missionbern.fr) et des millions de joueurs participent chaque année, en jouant aux jeux de grattage et de tirage « Mission Patrimoine » de FDJ, à la sauvegarde du patrimoine.

Les sites peuvent également bénéficier de collectes de dons et de mécénats sous réserve de leur éligibilité et, pour ceux protégés au titre des monuments historiques, de subventions du ministère de la Culture.

Le succès de la Mission est le résultat de sa méthode participative et partenariale, qui garantit la qualité et la variété des projets de patrimoine local identifiés et dont l'intérêt patrimonial, culturel, économique et social est ainsi révélé au grand public.

## L'APPEL À PROJET 2024

L'appel à projets est ouvert sur le site [www.missionbern.fr/signaler-un-site](http://www.missionbern.fr/signaler-un-site). Propriétaires, associations, communes et passionnés de patrimoine sont invités à identifier les sites en péril partout en France métropolitaine et dans les collectivités d'outre-mer. Ces signalements peuvent être effectués tout au long de l'année.

Pour candidater à la sélection des sites départementaux de l'édition 2024 de la Mission Patrimoine, les dossiers devront être déposés avant le 29 février 2024.

Plus d'informations dans la Foire aux questions disponible sur le site [www.missionbern.fr/faq](http://www.missionbern.fr/faq).

## LES MODALITÉS DE SÉLECTION

Les candidatures déposées sur le site [www.missionbern.fr](http://www.missionbern.fr) sont instruites par les délégations départementales et régionales de la Fondation du patrimoine, composées de bénévoles et de salariés. Le ministère de la Culture, au travers de ses directions régionales des affaires culturelles, participe à ce premier examen, en particulier des immeubles protégés au titre des monuments historiques. Les associations de soutien au patrimoine, à l'instar de La Demeure historique ou des Vieilles Maisons Françaises, participent également en soumettant des projets et en relayant l'information auprès de leurs membres.

Les projets sont sélectionnés par un comité présidé par Stéphane Bern et composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de FDJ et du ministère de la Culture, qui se réunit deux fois par an.

Dix-huit projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et collectivités d'outre-mer et un projet par département sont retenus chaque année, selon quatre critères principaux :

- ▶ l'intérêt patrimonial et culturel ;
- ▶ l'état de péril ;
- ▶ la maturité du projet ;
- ▶ son impact sur le territoire et le projet de valorisation.

## LES RÉSULTATS

La Mission Patrimoine a révélé l'intérêt du grand public pour la richesse et le potentiel d'attractivité du patrimoine local. Plus de 700 nouveaux projets ont été signalés pour l'édition 2023 sur la plateforme [www.missionbern.fr](http://www.missionbern.fr)

Depuis la première édition en 2018, la Mission Patrimoine a aidé plus de 850 sites pour leurs travaux de restauration, dont plus de 100 projets emblématiques du patrimoine régional et plus de 750 sites départementaux (un site par département métropolitain et collectivité d'outre-mer). Aujourd'hui, plus de 65 % (550) sont d'ores et déjà sauvés ou sur le point de l'être : 285 sont terminés et 265 chantiers sont en cours.

## LES FINANCEMENTS ACCORDÉS

Depuis la première édition de la Mission Patrimoine, ce sont plus de 275 millions d'euros qui ont permis d'aider les travaux de restauration de l'ensemble des sites retenus depuis l'origine :

- ▶ Plus de 155 millions d'euros issus du Loto du patrimoine ;
- ▶ 88 millions d'euros de crédits dégelés du ministère de la Culture pour les projets protégés au titre des monuments historiques ;
- ▶ 34 millions d'euros de dons, de mécénats d'entreprises et de ressources propres de la Fondation du patrimoine affectés aux projets de la Mission.

Enfin le financement accordé grâce au Loto du patrimoine et aux autres ressources de la Mission est attribué par la Fondation du patrimoine, qui suit le bon déroulement des travaux et le respect des caractéristiques patrimoniales des lieux en lien avec les services de l'Etat.